

## CHASSE EN BATTUES EN POLOGNE EN POMERANIE, A L'OUEST DU PAYS LE LONG DE LA FRONTIERE ALLEMANDE FORMULE "FORFAITAIRE"

### **Une valeur sûre de la chasse en battue !**

**Résultat d'une battue de 14 chasseurs sur 4 jours en décembre 2010 :**

**58 sangliers + 7 biches + 15 chevrettes = 80 pièces sur 4 jours**

- **région** : en Poméranie occidentale, à l'ouest du pays,
- **situation géographique** : le long de la frontière Allemande, entre Mieszkowice, au sud et Gryfino
- **Accès en voiture** : 15 km du poste frontière de Hohenwutzen /Osinow Dln ou 50 km de celui de Kietz / Kostrzyn.
- **biotope** : dans cette région, à l'époque de la glaciation, les dépôts glaciaires ont formé des moraines couvertes de forêts de feuillus et de pins, parsemés de lacs et d'étangs, de plaines cultivées et de champs. Paysage souvent superbe, parfois vallonné, très agréable à chasser.
- **gibiers** : sangliers, biches, chevrettes. Sauf exception, le tir des cerfs est généralement interdit dans le secteur.
- **période de chasse** : novembre, décembre



- **logement** : dans un pavillon / hôtel près de Moryn.  
Atmosphère agréable et désuète, avec son grand salon / salle de trophée, canapés moelleux, vaste salle à manger et sauna.  
10 chambres de 2 lits, toutes avec salle de bain. Bon accueil.

### **PRIX PAR CHASSEUR, BASE 4 JOURS DE CHASSE** **AVEC 60 à 70 PIÈCES DE GIBIER A REALISER POUR LE GROUPE**

	Base 12 chasseurs	Base 13 chasseurs	Base 14 chasseurs
<b>Nombre de pièces</b> ⇨	<b>jusqu'à 60 pièces</b>	<b>jusqu'à 65 pièces</b>	<b>jusqu'à 70 pièces</b>
<b>quota de gibier selon le nombre de chasseur</b> ⇨	<b>35 sangliers</b> <b>10 biches</b> <b>15 chevrettes</b>	<b>38 sangliers</b> <b>11 biches</b> <b>16 chevrettes</b>	<b>41 sangliers</b> <b>12 biches</b> <b>17 chevrettes</b>
<b>PRIX PAR CHASSEUR</b>	<b>2 560 €</b>	<b>2 460 €</b>	<b>2 360 €</b>

#### **PRINCIPE DE LA FACTURATION FORFAITAIRE :**

Cette formule signifie que le forfait inclus toutes les prestations de séjour - guide interprète, logement en pension complète, organisation de la chasse - ainsi que le tir du gibier, sans limitation, en sangliers, biches et chevrettes. Les animaux inclus dans le forfait ne sont pas remboursés. Pour autant qu'un territoire donne son accord, le tir du cerf est en plus.





**CHASSE EN BATTUES EN POLOGNE**  
**EN POMERANIE, A L'OUEST DU PAYS**  
**LE LONG DE LA FRONTIERE ALLEMANDE**  
**FORMULE "FORFAITAIRE"**

**LE FORFAIT COMPREND :** les services d'un guide interprète pour l'ensemble du groupe, le logement sur la base de la chambre double, durant 5 nuits, la pension complète du dîner du jour d'arrivée au déjeuner du jour du départ, l'organisation de 4 jours de chasses en battues, avec rabatteurs et chiens, les frais de dossier incluant la licence de chasse polonaise, l'assurance obligatoire, responsabilité civile chasse polonaise couvrant les dégâts pouvant être causés à des tiers polonais et à leurs biens pendant l'exercice de la chasse, la TVA polonaise sur les frais de séjour et le gibier ;

**Inclus également, pour le groupe sur 4 jours de chasse, le quota de 60, 65 ou 70 pièces de gibier respectivement pour 12, 13 ou 14 chasseurs selon le détail indiqué dans notre grille de prix**

**LE FORFAIT NE COMPREND PAS :** les frais de transport pour se rendre en Pologne, les déplacements entre le logement et les lieux de chasse et vice versa, les boissons, les dépenses personnelles, les pourboires ( prévoir un " pot commun " pour l'interprète, le responsable de chaque terrain, les rabatteurs et le personnel du logement ). En sus également, les éventuels frais supplémentaires suivants : le supplément chambre single soit 20 € par personne concernée et par nuit, la participation de tout accompagnateur à la chasse : 120 € par jour, les frais de préparation des trophées ( nettoyage et désinfection ), l'exportation de la viande de gros gibier avec ou sans la peau ou la tête entière ou encore les pieds de l'animal, soit 5 € par kg, quel que soit l'espèce de grand gibier, l'exportation de la peau fraîche de grand gibier, non tannée et non séchée, à monter en cape, soit 10 € par kg, l'achat d'une cape non tannée ( peau brute ) : 130 €, les assurances : extension de votre propre assurance responsabilité civile chasse, assurance annulation et assurance assistance " personne " et véhicule. Nous interroger.

**Les pièces tirées en sus du quota indiqué dans la grille de prix seront facturés comme suit :**

<u>sanglier de moins de 50 kg ou blessé :</u>	150 €
<u>sanglier de 50 kg à 139 mm de défenses :</u>	350 €
<u>sanglier de 140 mm et plus :</u>	550 €
<u>biche ou faon :</u>	60 €
<u>chevrette ou chevrillard :</u>	40 €

**Cerf :** pour autant que le tir soit autorisé

Taxe d'abattage selon le poids des bois avec le crâne, la mâchoire supérieure, l'os nasal et l'occiput.

<u>Daguet jusqu'à 20 cm :</u>	200 €	/	<u>daguet de 20 cm et plus et tête coiffée de moins de 2 kg :</u>	420 €
<u>tête de 2 à 3,490 kg :</u>	900 €	/	<u>tête de 3,5 à 4,990 kg :</u>	1 250 €
<u>tête de 5 à 5,990 kg :</u>	1 450 €	/	<u>tête de 6,0 kg et plus :</u>	1 650 € + 7 € par 10 gr au dessus de 6 kg
<u>cerf blessé :</u>	700 €			

**Brocard :** tir interdit ( abattu ou blessé ) : 850 €      **Renard :** 10 €

En sus, les pénalités pour les tirs sans l'autorisation du directeur de battue. Prix ci-dessus x 3,5.

Il se peut en effet, en cours de saison, que les plans de tir de telles ou telles espèces soit réalisés, auquel cas le directeur de battue en interdit le tir. Ces pénalités interviennent lorsqu'un chasseur brave l'interdiction.

121 Chaussée de Wervicq - BP 11 - 7780 Comines ( Belgique ) –

Tel. 00 32 56 55 74 81 – Fax. 00 32 56 55 74 91 – E-mail : [info@chassatlas.com](mailto:info@chassatlas.com)

N° d'entreprise : BE0420.439.867 - Banque : BNP-Paribas / Fortis, compte 285-0253621-92 - Agence de voyages : licence A5050